



a Madrid le 24 May 1673

32<sup>a</sup>

je connais Monsieur que, in me quidem  
harum rerum conuenit quae dici possunt in  
stultum, mais je voudrois bien avuy que iste  
Monihor et premonstrator meus. en la banchi-  
de ses souvenirs du temps de sa latitud du 7 Mars -  
par laquelle il m'indonna formellemen de le  
pourvoir d'une paigne d'air Espagnols et  
d'autant de pieces en Tablature de Guitare . ce  
sont des propres mots Monihor. i'ay commençé  
par vous envoyer des pieces de Guitare. Avuy-  
maintenant des airs ou Tonos Espagnols qui  
commencent au peccati patet, et que n'oublier-  
ez pas au Tele qui m'a fait subir de Golpe  
los misterios de la luna . y Baxar a las Señadades  
del abismo . ne voiy maintenant dans le  
monde connu. exceptum los Maestros de la  
Capilla, Marin, Oñorio, Juan Sanchez y el Maestro  
Galan , quelle exception peut auq[ui]r, ceste de  
h[ab]fameux auctheurs. l'Illustre M. d'Alan destin  
l'espous auquel le h[ab]t devant mimir de quelquo

Hug. 34

pieces de violé. si je pris me renudé en grane  
aupres d'Am Alusio, tambien delapilla, duquel  
je sollicitai le chastiment exemplaire. si parla-  
vaye d'm Dieu Penseur. il ne se fit auoit de  
fame natiuitatem joyau desbuit cest pitholle  
qui auoit estre deuee a M<sup>r</sup>. Godolphin.

Mon Orangeois n'auoit rien fait qui me fuisse impre-  
natum obhient, mais le logis d'auoyage  
hant patrum isti dedit

J'eust venu n'auoit nulz grand auoir —  
pourvu cependant ne fame periculum fit-  
mihi. sans hucher a l'argens des Galois. —  
mais on prendut le 20: denier d'au suauoir  
terme de mon iusticium, et l'ordre des S. A.  
demanda, et receu. i auois dispose satis e'stont-  
zia, peuridre que mesme du sommeil. Et carmen  
et hodus ont scrupule de empier une R<sup>e</sup>quide  
comme de 100 et hundez liars, a mon Orangeois —  
et sapient men qui dem l'intentia, mais ieloprie  
d'examiner si ny auoit plus de risque —

detraisser et ormyeois en el oy peno<sup>?</sup>. et le  
viollement des paroilles quil a donnees par ordre  
et p<sup>s</sup>. la repusahim, et le bon des affaires des a-  
nontans par reconnoissance du pare, que  
pour en contemplahim de l'avenir. S'item  
sil van plaisir une srieuse reflexion la des-  
prenant du n<sup>o</sup> vnuys les seurte, qui form-  
plaira a mon enga<sup>d</sup>. fait en m<sup>e</sup> enoyam  
de quoy faire de present en ce peul, et de la valen-  
tud. 5. pourant dimisable. fait en  
m<sup>e</sup> adjouenant tel inspecteur quil plair-  
a s<sup>t</sup> a pour cette distribu<sup>h</sup>m. Sur le pié du  
m<sup>e</sup> hunc que ier viens de dresser, et de luy-  
emoyer. Que si le Maistre a changé d'avis  
aduertisez-m'en, il rempla<sup>t</sup> a bne mehme  
affin que, comme au m<sup>e</sup> d'ies iadi, i ay ele-  
tem de prendre mon manteau, pour qu'il m<sup>e</sup>  
ne honne pas nome au Roy.

H. O. J. que Rech<sup>h</sup> munos pardeln. ie me  
honne encore plus a dieu iay. ma belle humeur

m'abandonne par my est flaminagnois -  
et ce ne sera quelque iour qui a l'ayde de -  
maistes poisons reihreis, et pour empesualim  
sumendar, que droste noblement homode -  
et souiallement verhuse familie, reddet hulpe  
lo qui reddet nideus monum

Je vous ay dit par ma precedente qui apres  
avoir remue Ciel et Terre pour trouver le  
fameux Salinas. a, Verdictado amyghim de  
alle pinijs dans les ondes, ou en main des sainct  
desquelz le S. van Zon erait encor parle d'envir  
pourriez l'avoir instantement oublie n'esperez  
il se meurt en hollande, le S. Amson. et  
pris la tempore hieheur

je n'assis pas aveu qu'une bruyante Amsonie  
est capable de nnde mme la garruhit Epitole  
de S. Paul.